

Le travail, au cœur des sociétés soutenables

www.amisdelaterre.org



Les Amis
de la Terre

Travail coopératif Les lamaneurs mènent bien leur barque

Depuis l'après-guerre, la société coopérative ouvrière de production des lamaneurs (SCOP) de Marseille et du golfe de Fos offre d'honnêtes conditions de vie et de retraite à ses 80 patrons.

Port de Bouc, quai de la jetée, à quelques encablures du fort Vauban. Les canotes sont à quai, dormantes jusqu'à la prochaine intervention. Marc Ambélas, silhouette imposante et crâne rasé, partira à la retraite dans quelques mois, à 55 ans.

Le métier est dur : « Nous sommes disponibles 365 jours sur 365, 24 heures sur 24, mais être son propre patron, c'est une vraie prise de conscience ». Avant de rejoindre la SCOP, Marc était employé dans une entreprise maritime familiale. « J'étais salarié de la société privée POLI, rachetée en 1982 par la coopérative ouvrière. Nous avons été fusionnés, mais sans aucun licenciement ! On aurait pu rester de simples employés mais nous avons été totalement intégrés, y compris dans les prises de décisions. J'ai rapidement pu me présenter au conseil d'administration ».

Comme toute entreprise, la SCOP possède un conseil d'administration, composé de douze membres – mais ils sont élus au suffrage universel direct. Chaque coopérateur est patron, inscrit maritime et possède une part de l'entreprise. Une part qui se transmet le plus souvent de père en fils ou en beau-fils. « Mon fils a passé son diplôme et prend la relève », se réjouit d'ailleurs le futur retraité.

« Loman » en vieux français, l'homme des fonds

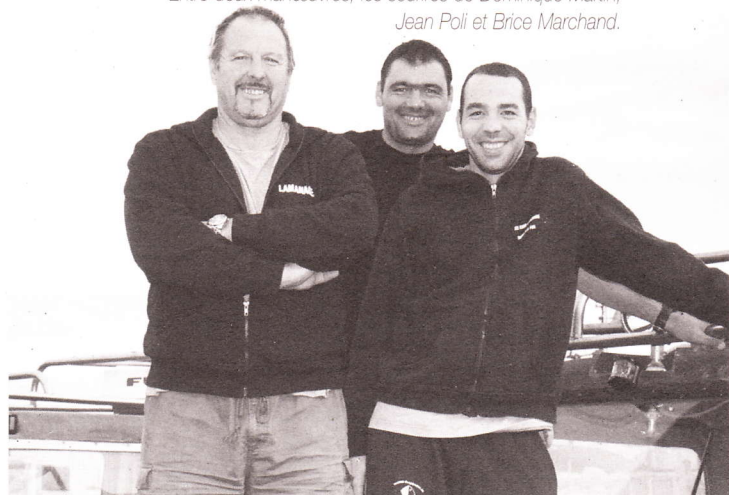
Lamaneur, un métier qui demande d'être présent corps et âme, « une passion » selon Dominique Martin, un Ardéchois que l'amour a mené vers ces rivages méditerranéens. Amariner, déhaler, lar-

guer les amarres de navires longs de 80 à 370 mètres : aucune place n'est laissée à l'amateurisme. Un

stage de 42 mois forme tout nouvel arrivant, « et même si l'on est fils de lamaneur on apprend de l'expérience des anciens » explique Jean Poli, descendant d'une lignée familiale « qui n'a connu que ça ».

Diplômés du Capitaine 200, du brevet pour conduire les vedettes à moteur de plus de 150 chevaux et du CRO (certificat de radiotéléphoniste restreint pour utiliser la VHF, le moyen de communication international) les lamaneurs sont aussi très investis dans la lutte contre la pollution. « Elle est omniprésente, quand un bras de branchement est trop vieux, à cause des intempéries ou de fausses-manip... Avant, on ne faisait tout simplement rien, tout était rejeté à la mer. Heureusement, ça a bien changé depuis » résume Jean, dont le père œuvre depuis plus de dix ans pour un système fiable de lutte antipollution. Une lutte d'une redoutable efficacité comme l'a démontré le naufrage du Lyria en 1991 lorsque 2 200 tonnes de pétrole s'étaient déversées au large de la Provence : la pollution avait alors été confinée sans dommages pour l'environnement avec la participation des lamaneurs.

Entre deux manœuvres, les sourires de Dominique Martin, Jean Poli et Brice Marchand.



Les bordées alternent d'une semaine sur l'autre

Le téléphone sonne et un navire appelle la demi-bordée du dimanche pour un largage. La canote fend les flots et le gaillard aux yeux clairs poursuit : « Chaque poste est équipé d'un conteneur comme celui-ci, avec du matériel pour un barrage antipollution. On est tous formé, et depuis 1997 on exporte notre savoir-faire pour uniformiser les méthodes d'action auprès des groupements de lamaneurs français ». Un esprit de groupe, une vision de demain « parce qu'on travaille pour nous et pour ceux qui arrivent derrière » rappelle Marc Ambélas. Et sait-on jamais, peut-être qu'un jour la porte s'ouvrira aussi aux femmes...

> EMY DE WELLE

Structures alternatives Quand le « tiers secteur » s'ajoute à l'emploi

Bien que peu reconnu, le travail du tiers secteur (ni public, ni privé) est déjà abondant et s'appuie sur des structures spécifiques ou originales. Celles de l'économie sociale et solidaire se distinguent par la répartition du pouvoir, les formes juridiques, les modèles de rémunération. Le modèle le plus connu est l'association : ne recherchant pas le profit, elle est financée par les dons et les subventions et recourt au travail des salariés et des bénévoles. La coopérative, elle, associe aux décisions associés, employés et clients qui disposent d'un droit de vote identique, et la société coopérative de production

reprend le modèle de l'entreprise commerciale mais assure le contrôle par les travailleurs, en leur garantissant la majorité absolue.

Travail non conventionnel

Si le salariat est souvent utilisé, il est aussi enrichi par d'autres apports : les structures d'insertion sociale par le travail dispensent ainsi une formation tout en créant du lien social, et apportent au salarié bien plus qu'une simple rémunération. Le tiers secteur échappe parfois aux règles classiques. C'est le cas du travail au noir et du « système D », mais aussi des activités

basées sur la gratuité, le partage et l'échange, telles que les systèmes d'échange locaux (SEL) qui, en s'affranchissant du système monétaire, valorisent le temps et les savoir-faire. Le *woofing* ajoute un échange humain à un échange de service puisque le travailleur est hébergé en contrepartie du travail effectué sur une ferme biologique.

Enfin le bénévolat, massif en France, démontre que l'intérêt porté à une cause, à un loisir ou à travail non rémunéré motive déjà d'innombrables personnes qui n'entrent pas dans les statistiques du PIB.

> PHILIPPE COLLET